



Addictions

Controverse autour de la pilule «miracle» contre l'alcoolisme

Le CHUV consacre une table ronde critique au baclofène, molécule capable de supprimer l'envie de boire, selon ses défenseurs. L'Agence française du médicament a interdit cet été sa prescription à hautes doses



Baclofène

L'utilisation de ce relaxant musculaire pour le traitement de l'alcoolisme est reconnue en France mais pas en Suisse. GARO/PHANIE

«Il y a un manque de rigueur scientifique dans cette affaire. On traite les malades avec un médicament dont on n'a pas réussi à démontrer l'efficacité et qui, pris à haute dose, peut être dangereux»



**Professeur
Jean-Bernard
Daepfen**

Chef du Service
d'alcoologie du CHUV



Marie Nicollier

Panacée ou mirage? La méfiance s'intensifie envers le baclofène, cette molécule dont les défenseurs clament qu'elle supprime l'envie de boire. Cet été, l'Agence française de sécurité du médicament (ANSM) mettait un frein aux ardeurs en abaissant la dose maximale pouvant être administrée, engendrant les protestations de plusieurs spécialistes des addictions. En cause: une étude conduite par la Caisse nationale de l'assurance-maladie concluant que le baclofène utilisé à fortes doses (au-delà de 180 mg par jour) augmente sensiblement le risque de décès et d'hospitalisations par rapport aux autres médicaments contre l'alcoolisme.

«Ces conclusions sont inquiétantes», relève le professeur Jean-Bernard Daepfen. Le chef du Service d'alcoologie du CHUV a toujours prôné «une extrême prudence» face à ce produit. «Dans cette affaire, on est dans la croyance; dans la croisade. Il y a un manque de rigueur scientifique. Plus de 200 000 personnes en France ont été traitées avec un médicament dont on n'a pas réussi à démontrer l'efficacité et qui, pris à haute dose, peut être dangereux.»

A la base, le baclofène a été commercialisé comme relaxant musculaire. En Suisse, son utilisation pour traiter l'alcool-dépendance n'est pas reconnue par Swissmedic. Il est prescrit *off label* (hors cadre) par certains médecins, dont le Dr Pascal Gache, à Genève, fer de lance des pro-baclofène en Suisse romande.

Pression populaire

En France, l'engouement a pris d'autres proportions. Dans l'attente des résultats des essais cliniques, l'Agence du médicament a autorisé la prescription hors cadre du baclofène en 2014 en accordant une Recommandation temporaire d'utilisation. «Ce qui est surprenant, c'est que les

autorités ont permis cette prescription sous la pression populaire, note Aude Fauvel, historienne de la médecine et coprésidente de la commission Dialogue santé et société du Département universitaire de médecine et santé communautaires (CHUV). Certaines personnes ont vraiment la foi dans le baclofène. Dès que des indices tendent à dire: «Attention, restons prudents, ce n'est pas miraculeux», ils parlent de conspirations. C'est une molécule intéressante dans certains cas mais ce n'est pas LA solution.»

La popularité de ce médicament a explosé en 2008 avec la parution du *Der nier verre*. Dans ce livre, le cardiologue français Olivier Ameisen, présenté comme «l'apôtre du baclofène», explique avoir guéri son alcoolisme grâce à ce produit, autoadministré à haute dose. La machine médiatique s'emballe; on évoque un miracle, la fin du *craving*, ce besoin irrésistible de boire. Olivier Ameisen est décédé en 2013 d'une crise cardiaque. Il avait 60 ans.

Aude Fauvel revient sur l'impact de son témoignage. «Généralement, personne ou presque ne s'exprime au nom des alcooliques. Tout à coup, dans ce livre, quelqu'un, médecin qui plus est, leur donnait une voix. Et parlait d'une molécule qui mettrait fin à l'envie de boire.» «Ce témoignage a été relayé par une foule de patients à la recherche du traitement qui sauve, explique Jean-Bernard Daepfen. Certes, certains malades diminuent ou arrêtent leur consommation après avoir pris du baclofène. Mais les médecins qui le prescrivent confondent à mon sens l'effet pharmacologique et l'effet thérapeutique. Il y a un effet placebo très important.»

Revenons sur les résultats de deux études françaises d'envergure dévoilés en 2016. Le premier essai (appelé Bacloville), confirme un «effet positif», à fortes doses, sur la réduction de la consommation d'alcool au bout d'un an de traitement. Les

partisans du baclofène y voient une confirmation de son efficacité. Le professeur Daepfen n'est pas de cet avis. «Cette étude pose d'importants problèmes méthodologiques.» Autre son de cloche pour la deuxième étude (du nom d'Alpadir), qui conclut que pour l'abstinence, l'efficacité du baclofène n'est pas supérieure à celle du placebo.

«Une maladie du lien»

Si l'attente d'une potion magique est grande, c'est aussi que le chemin pour se sortir de l'alcoolisme est long et difficile. «Les gens rechutent, reconsomment... On arrive à aider deux tiers des personnes à ne plus boire ou à moins boire. Pour les autres, nous faisons de la médecine palliative», explique Jean-Bernard Daepfen.

Si le spécialiste juge les médicaments à disposition des alcooliques «assez décevants», il encourage la recherche. «Trouver le médicament qui diminue le *craving* est non seulement souhaitable mais possible grâce aux progrès des neurosciences. Mais il faut bien comprendre que le problème de la dépendance est complexe. Il est difficile d'imaginer qu'une molécule suffirait à le régler. Les maladies de la dépendance sont une maladie du lien. Derrière les addictions à la drogue et l'alcool se cache souvent un autotraitement d'un traumatisme psychique profond. La solution, ce n'est pas une molécule mais la psychothérapie, la reprise du travail pour les toxicomanes, etc.»

En Suisse, 250 000 personnes seraient dépendantes à l'alcool, selon l'Office fédéral de la santé publique, soit 5% de la population. Le fléau tue 1600 individus par an.

«Pilules miracles ou mirages médicaux? L'exemple du baclofène»

Conférence et table ronde tout public, le 24 octobre à 18 h à l'auditoire César Roux (CHUV). Entrée libre.



«Le fantasme d'une potion magique»

● «Le concept de médicament miraculeux remonte aux années 40 avec l'arrivée de la pénicilline. Depuis, les gens attendent le prochain miracle.» Aude Fauvel est historienne de la médecine et coprésidente de la Commission dialogue santé et société au Département universitaire de médecine et santé communautaires (CHUV). Elle s'est intéressée au fantasme de la panacée.

«L'espoir d'une potion magique est étroitement lié aux maladies chroniques stigmatisantes comme l'obésité,

l'alcoolisme ou les maladies mentales, relève-t-elle. En disant aux malades: vous allez guérir grâce à une molécule, à un traitement ou à une opération, on leur dit quelque part qu'ils ne sont pas responsables, que leur maladie est physiologique. On les déstigmatise.»

D'autres traitements «magiques» ont fait date dans l'histoire de la médecine: l'insuline, les trithérapies, le Viagra...

«La lobotomie, en son temps, présentait l'espoir d'une guérison en quelques secondes, rappelle Aude Fauvel. Le LSD, à une époque, a été

présenté comme LA molécule pour traiter la schizophrénie, avant d'être diabolisé. Dans le domaine des troubles psychiques, on observe une certaine prudence face aux traitements miracles car il y a une longue histoire; des espoirs déçus, des retours en arrière... Ce n'est pas le cas de l'alcoolisme.»

Et de noter des différences d'ordre culturel. «Dans les pays scandinaves, c'est toujours l'Antabus (*ndlr: médicament qui rend intolérant à l'alcool*) qui est présenté comme le médicament miracle contre la dépendance à l'alcool.»